



**LA FABRIQUE DU
TERRORISTE
SOLITAIRE**

UNE INVESTIGATION CLINIQUE

PATRICIA COTTI

Enrick · B · Éditions

LA FABRIQUE DU
TERRORISTE SOLITAIRE

Une investigation clinique

PATRICIA COTTI

LA FABRIQUE DU TERRORISTE SOLITAIRE

Une investigation clinique

Enrick 
— ÉDITIONS —

www.enrickb-editions.com
Tous droits réservés, Enrick B. Éditions, 2021

Conception couverture : Marie Dortier
Réalisation couverture : Com and go
Directeur de la collection *Essais en sciences humaines et sociales* :
Enrick Barbillon

ISBN : 978-2-35644-720-3

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

Introduction

[Terrorism is] the work of too few researchers and [...] is dominated by political scientists.

Andrew SILKE

Ce sont les informations de ce 22 juillet 2011. À Utøya, une île près d'Oslo, en milieu d'après-midi, un homme a tiré sur un groupe de jeunes qui suivaient une université d'été du Parti travailliste. Il a fait 69 morts, tous entre quinze et vingt ans, les a poursuivis jusque dans l'eau. On parle de lui, il est vivant, il s'est laissé arrêter par la police. On ne sait pas encore grand-chose, mais un groupe djihadiste a revendiqué la tuerie ; lui se dit anti-immigration. Il se réclame d'un ordre templier, d'une cellule terroriste.

C'est l'été, je fais des recherches sur les fondements de la théorie psychanalytique. Là, au milieu d'un petit livre de la fin du XIX^e siècle, entre des questions concernant la capacité de jugement et la raison, l'auteur, Sigmund Exner, parle de la tragédie d'Œdipe, du parricide et de la culpabilité. Freud ne parlera de l'interdit du meurtre et de l'inceste comme valeurs fondatrices de la culture que dix ans plus tard. Mais, au moment où je lis cette page, ce 22 juillet 2011, la question pour moi n'est déjà plus celle de la généalogie d'une découverte, elle est devenue, redevenue peut-être, celle de l'énigme

du meurtre et de sa motivation. Pas n'importe quel meurtre, celui qui se réclame de la terreur, qui veut la produire.

Je suis à la poursuite de Breivik. Au fur et à mesure que tombent les informations, je cherche à comprendre celui qui a fait, finalement entièrement seul, 77 morts et des dizaines de blessés. Des adolescents devenus la cible d'une idéologie extrémiste consignée dans 1500 pages de manifeste, le compendium écrit par Anders Behring Breivik. Et puis viendront des centaines de pages d'expertises et d'interrogatoires, les minutes d'un procès où se succèdent les témoignages des rescapés, les souhaits annihilés des disparus, les derniers préparatifs du terroriste et, avec eux, ce que l'on peut savoir de son parcours.

Face à Breivik, je chemine seule, sans guide et sans lecture préparatoire. Je lis Breivik, entre deux entraînements dans un grand bassin où j'enchaîne chaque jour plusieurs kilomètres, avec une sensation inouïe du plaisir de l'eau, de l'effort, et celui d'être en vie quand chacune de mes immersions me donne à penser à ceux qui, face au tueur, se sont réfugiés dans l'eau glacée du fjord Tyri pour survivre. Je pense à lui, qui a tenu l'arme, à sa détermination, à la façon dont il a poursuivi ses victimes, à la seule qu'il a épargnée, un garçon de onze ans dont il venait de tuer le père.

Breivik, maître du destin de ceux qui étaient, ce jour-là, devant lui. Pourquoi ne s'est-il pas contenté de haïr, comme des milliers d'extrémistes qui ne passent jamais à l'acte ? Haïssait-il, d'ailleurs ? Pourquoi a-t-il tiré, plusieurs fois, des centaines de fois, au nom d'une pensée, construite, logique ? Comment peut-on s'imaginer faire valoir une idée politique en terrorisant ? En tuant 77 personnes, Breivik a plaidé la légitime défense. Par qui, par quoi s'est-il senti attaqué ?

DÉFINIR LE TERRORISME

De nombreux auteurs ont souligné, non sans ironie, que le mot « terrorisme » a déclenché un débat sans fin menant à l'idée d'une définition introuvable.

En France, l'article 421-2 du Code pénal qualifie de terrorisme une suite d'infractions (délits ou crimes) qui visent « intentionnellement à troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Le philosophe Michel Terestchenko voit dans cet article du Code pénal une « pirouette » qui exprime plus l'arbitraire « de l'État, qui affirme sa souveraineté », qu'un engagement dans une définition essentielle du terrorisme¹.

Aux États-Unis, la définition de l'United States Code, article 22, tout comme celles du National Counter Terrorism Center ou des agences de renseignement et de sécurité, inclut non seulement l'idée d'une entreprise visant à déstabiliser l'État par la terreur, mais aussi les motivations du terrorisme et les victimes qu'il cible. Ainsi le terrorisme est-il défini comme un acte violent, idéologique – c'est-à-dire motivé politiquement, religieusement ou culturellement – et dont la cible est non combattante (population civile).

Si les membres de l'Organisation des Nations unies n'ont pu se mettre d'accord sur une définition du terrorisme, c'est qu'au moment de définir le phénomène, la proximité de certains États avec des méthodes ou des logiques terroristes les a mis en porte-à-faux.

L'expert en terrorisme Alex Peter Schmid a néanmoins proposé une définition, qui est largement reprise en sciences sociales et dans laquelle nous retrouvons les éléments qui essentialisent la définition du terrorisme : un acte de terreur, motivé par une idéologie, visant des civils.

1. Anastasia Vécirin et Noémie Rousseau, « Terrorism, mots à mues », *Libération*, 22 juin 2016.

Le terrorisme est une méthode d'action violente répétée inspirant l'anxiété, employée par des acteurs clandestins individuels, en groupes ou étatiques (semi-)clandestins, pour des raisons idiosyncrasiques, criminelles ou politiques, selon laquelle – par opposition à l'assassinat – les cibles directes de la violence ne sont pas les cibles principales. Les victimes humaines immédiates de la violence sont généralement choisies au hasard (cibles d'occasion) ou sélectivement (cibles représentatives ou symboliques) dans une population cible, et servent de générateurs de message. Les processus de communication basés sur la violence ou la menace entre les (organisations) terroristes, les victimes (potentielles), et les cibles principales sont utilisés pour manipuler la cible principale (le public), en en faisant une cible de la terreur, une cible d'exigences, ou une cible d'attention, selon que l'intimidation, la coercition, ou la propagande est le premier but¹.

Alex Peter Schmid a résumé sa propre définition en quelques phrases :

Le terrorisme est une manière de terroriser des populations civiles en temps de paix. C'est l'emploi de moyens de coercition et de combat qui sont condamnés par les lois de la guerre. C'est l'équivalent en temps de paix du crime de guerre en temps de guerre.

Ce que je réduis encore à cette phrase : Le terrorisme est l'équivalent d'un crime de guerre en temps de paix.

Les lois de la guerre sont pour nous définies par les conventions de Genève (1949) et leurs protocoles additionnels de 1977 et 2005 :

Les conventions de Genève sont des traités internationaux fondamentaux dans le domaine du droit international

1. Alex Peter Schmid, *The Routledge Handbook of Terrorism Research*, Londres, Routledge, 2011, p. 86-87.

*humanitaire. Elles dictent les règles de conduite à adopter en période de conflits armés, et notamment la protection des civils, des membres d'organisations humanitaires, des blessés ou encore, des prisonniers de guerre*¹.

Mais force est de constater que, si ces lois de la guerre ont toujours existé, elles ont aussi été largement bafouées.

LE TERRORISTE, LE RÉSISTANT ET LE SOLDAT

Loin de souscrire à l'idée d'Alex Peter Schmid, le chercheur franco-américain Scott Atran, qui a suivi des groupes djihadistes sur le terrain, a publié, dès 2003, une suite d'articles où il décrit les terroristes kamikazes comme des « gens plutôt équilibrés » (c'est-à-dire dont l'engagement est relatif à une logique affective et relationnelle) et des « acteurs dévoués » des conflits internationaux². Ses travaux semblent contredire ceux de Robert Pape, politologue américain qui, loin d'insister sur un engagement affectif du terroriste, a répandu l'idée du kamikaze comme « acteur rationnel » et arme de choix de l'activité de la guerre totale dans un livre célèbre, *Mourir pour gagner*³.

De son côté, Marc Sageman⁴ a souligné que l'image du déshérité, du révolté et du traumatisé est loin de constituer la réalité des terroristes ayant agi en Occident, et qu'il faudrait plutôt tenir compte d'une certaine « frustration », due au déracinement et à l'acculturation, de terroristes comme

1. Voir le site : <https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/vwTreaties1949.xsp>

2. Scott Atran, "Genesis of Suicide Terrorism", *Science*, 7 mars 2003, vol. 299, n° 5612, p. 1534-1539. *Id.*, *Talking to the Enemy: Violent Extremism, Sacred Values, and What it Means to Be Human*, Londres, Penguin, 2011.

3. Robert Pape, *Dying to Win: The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, New York, Random House, 2005.

4. Marc Sageman, *Turning to Political Violence. The Emergence of Terrorism*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2017.

Mohammed Atta ou Khaled Kelkal. Quelles que soient les différences entre eux, Sageman, Pape et Atran ont essentiellement travaillé sur le lien de l'individu-terroriste à un groupe de référence, fût-il virtuel ou imaginaire, qui porterait une partie au moins de l'engagement de l'individu. L'aura dont ces auteurs peuvent bénéficier a durablement influencé des intellectuels français, qui se sont engagés sur des questions importantes comme la comparaison du terroriste, du résistant et du soldat¹, une assimilation dont se prévalent les terroristes eux-mêmes². Nous devons à Gérard Rabinovitch d'avoir dénoncé cette « confusion lexicale et au-delà politique » et fermement rappelé que confondre terrorisme et résistance, « c'est confondre deux mentalités de combat »³.

LIAISONS DANGEREUSES

Sans nullement vouloir excuser ceux qui ont (et peuvent encore) considérer le terrorisme comme une activité de guerre parmi d'autres, faite par des gens absolument normaux et presque vertueux, il nous faut rappeler une époque, pas si lointaine, où l'URSS, la Chine ou encore le Cambodge des Khmers rouges voyaient chez de nombreux opposants, désignés comme terroristes, la marque d'un problème mental, d'une schizophrénie lente ou d'une paranoïa qui méritait un

1. *Topique. Revue freudienne*, 2003, n° 83 : « Représentations du terrorisme » ; Marie-Frédérique Bacqué, « La fabrique du terroriste », *Études sur la mort*, 2006, n° 130, p. 61-69.

2. Par exemple : « Je ne suis pas un massacreur [...] je suis un noble combattant. Je me considère comme tel. Je suis un soldat », a déclaré Ayoub El-Khazzani, auteur d'une attaque dans un train Thalys en août 2015. Voir Pascal Ceaux, « De Belgique en Syrie, l'auteur de l'attentat manqué du Thalys livre son itinéraire terroriste », *JDD*, 3 août 2019.

3. Édouard Launet, « Gérard Rabinovitch : "Confondre terrorisme et résistance, c'est confondre deux mentalités de combat" », *Libération*, 29 août 2014 ; Gérard Rabinovitch, *Terrorisme/Résistance. D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2014.

petit passage – pas si petit, hélas ! – en asile psychiatrique. Alors que Soljenitsyne avait fait découvrir au grand public les méthodes douces et sournoises de la médecine soviétique, Foucault, lui, publiait son *Histoire de la folie à l'âge classique* et montrait comment le Grand Siècle s'était débarrassé de ses fous et de ses errants en les enfermant, pour favoriser l'avènement d'un homme moderne, tout dévoué au programme de civilisation du pouvoir. L'idée que l'hôpital général, comme plus tard l'hospitalisation en psychiatrie, avait pu servir à museler une différence ou une opposition jugées dangereuses a, dès lors, fait réfléchir sur la portée politique que peut prendre un diagnostic de maladie mentale ou de troubles psychologiques. Aux États-Unis, le dernier épisode de cette collusion possible entre le savoir des psys et l'État a été dénoncé en 2012 lorsque des psychologues ont été convaincus d'avoir participé à la mise au point de méthodes d'interrogatoire et de torture psychologique, après les attentats de New York de 2001, à Guantánamo. Fortement secouée par l'affaire, l'APA (American Psychological Association) a reconnu avoir reçu des financements importants pour aider l'État à cerner les failles psychoaffectives des détenus et présumés terroristes. Il fut alors proposé d'exclure tous les membres qui avaient mis leur compréhension du psychisme au service de la *war on terror*¹, d'interdire aux membres de l'APA toute collaboration avec le Pentagone et d'encadrer très strictement les pratiques des psychologues travaillant dans l'armée. Le conflit qui secoua l'Association de psychologie américaine aboutit finalement à des excuses et à la démission d'une partie de son bureau exécutif faute de pouvoir couper totalement les liens avec le Pentagone, qui fournit aux psychologues américains de nombreux contrats².

1. La *war on terror* (guerre contre le terrorisme) est l'expression employée par le président George W. Bush et son administration pour désigner l'ensemble des campagnes militaires lancées en réplique aux attentats new-yorkais de 2001.

2. Voir à ce sujet Dave Holmes, Amélie Perron, "Violating Ethics: Unlawful Combatants; National Security and Health Professionals", *Journal*

Dans un article au titre choc, en français « Une dichotomie qui ne tient pas ? Maladie mentale et terrorisme solitaire » (2015), Emily Corner et Paul Gill, deux chercheurs anglais de l'Institut de la sécurité et des études criminologiques de l'université de Londres, expliquent :

En l'espace de quarante ans de recherche sur le terrorisme, la littérature est passée de la position extrême (« Ce sont tous des malades mentaux ») à son exact opposé : « Par définition le terroriste ne peut pas être un malade mental »¹.

Dans les années soixante-dix, détaillent Corner et Gill, on pouvait lire que les terroristes souffraient de pathologies et de déviances de la personnalité. Dans les années quatre-vingt, ils étaient exempts de psychopathologie mais on retrouvait chez eux une histoire d'enfance difficile avec des parents rejetants qui auraient favorisé des troubles de l'identité. Ces études furent toutes contestées du point de vue méthodologique, au début des années deux mille, lorsque émergea l'idée d'une dynamique de groupe dont dépendait la motivation du terroriste. Un consensus clair s'est alors établi, selon lequel ce n'est pas la psychologie individuelle mais le groupe, la psychologie sociale et des organisations, qui fournissent l'outil d'analyse le plus puissant pour comprendre le terrorisme.

Ainsi, depuis le début du XXI^e siècle, l'idée de profils de terroristes au mode de fonctionnement psychique particulier, voire pathologique, a été largement décriée, notamment par des sociologues et des politologues qui considèrent que ces hypothèses ignorent la dimension culturelle et minimisent la question politique que posent certaines luttes armées ou

of *Medical Ethics*, mars 2007, vol. 33, n° 3, p. 143-145 ; et aussi, la page du site de l'APA : « *Timeline of APA policies and actions related to detainee welfare and professional ethic in the context of interrogation and national security* » (<https://www.apa.org/news/press/statements/interrogations>)

1. Emily Corner, Paul Gill, « A False Dichotomy? Mental Illness and Lone-Actor Terrorism », *Law and Human Behavior*, 2015, vol. 39 (1), p. 23-34.

oppositions politico-religieuses. Du combat de l'IRA jusqu'à l'islamisme, en passant par les actions du Hamas ou du Hezbollah, certains groupes, dits terroristes par les uns, ont été décrits par les autres comme des résistances – les seules résistances possibles, dirait Robert Pape – à un ordre impérialiste et capitaliste qui ne voudrait pas faire de place à la cause de certaines minorités.

Mais l'explosion d'Internet et l'utilisation que surent en faire les organisations extrémistes remettent à présent cette affirmation en question. En sollicitant l'action d'individus isolés, nés et élevés en Occident, qui n'ont jamais connu les zones de conflit, en leur fournissant à la fois un prêt-à-penser idéologique et des tutoriels pour fabriquer des explosifs, c'est le parcours individuel ou la très petite cellule qui reviennent hanter la question du terrorisme, notamment dans la « menace endogène » :

En raison de la réduction des risques d'attaques fomentées depuis l'extérieur du territoire national, la préoccupation de la communauté du renseignement demeure aujourd'hui principalement orientée vers la menace endogène.

Affaibli sur le plan territorial, l'État islamique conserve en effet, par le biais d'une propagande particulièrement active, la capacité de provoquer sur notre territoire, directement ou indirectement, des attaques dites « inspirées » ou d'initiative. Qui plus est, les services de renseignement constatent une relance de la propagande médiatique de l'organisation Al-Qaïda.

Tous les passages à l'acte depuis les attentats du 13 novembre 2015 ont été commis par des individus isolés, radicalisés et ne s'étant pas rendus en zone syro-irakienne.

Cette évolution de la menace place les services de renseignement face à des difficultés importantes dans la caractérisation des éléments déclencheurs d'un passage à l'acte¹.

1. Yaël Braun-Pivet, *Rapport relatif à l'activité de la délégation parlementaire au renseignement pour l'année 2018*, Assemblée nationale, n° 1869.

Se pose alors de nouveau la question de l'importance de parcours et de fonctionnements psychologiques particuliers chez les acteurs terroristes, qu'ils soient islamistes, d'extrême droite, ou relèvent d'autres idéologies.

Dans l'article déjà cité, Corner et Gill font la liste des études récentes qui montrent que 22 à 61 % des terroristes solitaires (c'est-à-dire ayant agi seuls) avaient des troubles mentaux identifiés avant leur passage à l'acte. Les deux chercheurs en concluent par conséquent, en parfaite contradiction avec l'air du temps :

Ces études suggèrent qu'il est nécessaire de revoir la question de la maladie mentale comme une part du processus qui conduit certaines personnes à s'engager dans le terrorisme¹.

Notre question ici ne sera pas celle de la maladie mentale mais celle de processus et modes de fonctionnement psychologiques, affectifs et relationnels, ou encore de mécanismes de défense, qui pourraient être récurrents dans le parcours de radicalisation et viendraient se fondre dans l'engagement et dans l'action terroristes. Nous verrons si ces fonctionnements sont si banals qu'ils pourraient être qualifiés d'ordinaires, ou même de tout à fait normaux.

L'EXPOSITION DE LA CLINIQUE

Dans le débat sur les motivations et fonctionnements psychologiques des terroristes, le nombre de ceux, parfois très médiatisés, qui ont donné des avis a largement excédé les études et les recherches sérieuses. Bon nombre de personnes se sont contentées de faire résonner, à leur convenue, les conclusions émises par d'autres qui, eux-mêmes,

1. Emily Corner, Paul Gill, *art. cit.*, p. 24.

ne rentraient pas dans le détail de leurs matériaux et des terrains dont ils se prévalaient. En 2015, Philippe Gutton¹ s'étonnait de l'absence de l'évocation des facteurs personnels de radicalisation dans les publications comme dans la presse. La réticence à aborder ou à tenir compte de la vie et de la subjectivité des terroristes de tous bords n'est pourtant pas, comme le pense Gutton, le seul fait d'une perspective sécuritaire, mais plutôt la conséquence d'une tradition française qui pèse sur les administrations, la presse, le monde de la recherche et les psys. Trois ans après les attentats de 2015, le livre de Geneviève Morel² sur des terroristes anarchistes de la fin du XIX^e siècle est l'un des très rares à offrir quelques études de cas de terroristes ayant marqué leur époque. Dans une interview, cette auteure a fait judicieusement remarquer que le psychiatre du XXI^e siècle est très loin de la perspective de ses collègues de la fin du XIX^e siècle, qui encourageaient largement les terroristes à écrire, à livrer leur vécu, leurs sentiments et leurs convictions³.

Mais, pour comprendre cette absence du terroriste dans le flot des discours qui lui sont consacrés, il faut surtout se poser la question de l'accès aux sources à partir des dispositifs de consultation et de prescription existants. À l'étranger, en Norvège ou aux États-Unis, la justice livre les pièces à conviction et les minutes des procès concernant les grandes affaires de terrorisme qui intéressent la nation. Ces procès permettent un retour sur le parcours de vie et

1. Philippe Gutton, « Adolescence et djihadisme », *Outre-Terre*, 2015, n° 44, p. 371-372.

2. Geneviève Morel, *Terroristes. Les raisons intimes d'un fléau global*, Paris, Fayard, 2018.

3. La façon dont sont séparés de nos jours l'abord clinique d'une part et, d'autre part, la démarche du chercheur, nuit grandement non seulement à la connaissance mais encore à la mise en évidence d'une subjectivité sans laquelle aucun savoir clinique et psychothérapeutique ne saurait exister. Dans cette dissociation entre recherche et clinique, nous sommes à l'opposé de la conception de Freud lui-même, qui considérait l'analyse comme le lieu par excellence de la découverte du fonctionnement du psychisme.

l'environnement des terroristes. Ainsi le chercheur peut-il, sans trop de difficultés, avoir accès aux écrits des terroristes, aux expertises psychiatriques, aux témoignages des proches et aux éléments de l'enquête de police. Il ne faut pas attendre trente ou soixante-dix ans pour consulter des archives et étudier une question dont dépend la résilience actuelle d'une nation ou l'orientation d'une politique gouvernementale. Le travail du chercheur peut par conséquent espérer éclairer le politique et le citoyen.

Si la jurisprudence anglo-saxonne a certainement favorisé ces manières de faire, l'idée qu'une information, à la fois précise et développée, fait partie de la démocratie et participe à l'éducation du citoyen joue aussi un rôle primordial. Les presses américaine, britannique et scandinave jouent un rôle non négligeable dans l'investigation des raisons humaines, familiales ou culturelles qui jalonnent le parcours des terroristes. En outre, la presse américaine donne à ses lecteurs l'accès aux documents qu'elle découvre et ne se contente pas d'en commenter quelques passages.

En France, la situation est tout autre. Les minutes des procès ne sont pas communiquées, quand elles existent, et les chercheurs n'ont généralement pas accès aux dossiers judiciaires. Seuls quelques journalistes spécialisés peuvent, par leurs contacts privilégiés, sortir des procès-verbaux d'interrogatoire dont ils nous livrent des extraits, choisis par leurs soins.

Faire des études de cas de terroristes ayant agi au ^{xxi}^e siècle est donc compliqué. Il faut s'armer de patience et de ténacité pour récupérer des matériaux conséquents et de qualité, c'est-à-dire où transpire quelque chose du passé du terroriste, de ses passions, de ses affects, de son vécu. Or, si elle ne veut pas partir en grandes envolées et conjectures vaines, la recherche en psychopathologie clinique et en psychanalyse exige de pouvoir suivre les terroristes pas à pas, mot à mot.

Les études sociologiques, pour importantes qu'elles soient, n'ont pas pour objectif de restituer le fonctionnement *intime*

des individus. On peut être entouré de 20 djihadistes et ne rien percevoir de leurs états d'âme, de leurs traumatismes ou de ce qui motive véritablement leurs intentions, au-delà du discours idéologique. À cet égard, je suis quelque peu amusée de voir des sociologues jurer de la normalité psychologique des personnes qu'ils rencontrent lors de quelques entretiens, sans autre repère que ce que veut bien leur dire leur interlocuteur.

Que cette remarque n'abuse personne : il n'est pas dans mon intention d'opposer des approches et des disciplines qui ont toutes quelque chose à apporter à notre compréhension du terrorisme, phénomène multidimensionnel et en constante évolution. Cependant, il y a lieu de donner aussi une place à une criminologie psychanalytique et à la psychodynamique dans leur plus essentielle tradition, celle de l'étude de cas approfondie. Approfondie, cela veut dire qu'il ne s'agit pas de quelques vignettes ou entretiens, de quelques phrases de terroristes venues servir d'exemple à des idées à la mode ou à des formules théorisantes, le tout enrobé d'une logique apparente. La logique ne vaut pas vérité ; c'est ce que nous apprend, entre autres, le discours des terroristes eux-mêmes, un discours idéologique très bien articulé qui permet de justifier l'insoutenable.

Depuis la scène de crime, où le terroriste a donné la mort mais aussi, la plupart du temps, a perdu la vie, nous allons remonter la piste d'un parcours singulier, le disséquer et faire l'autopsie des mouvements d'âme qui l'ont accompagné. C'est à cette seule condition que nous pourrions mettre en évidence le processus qui transforme un individu, avec son histoire singulière, en porteur robotisé d'une pensée haineuse et d'un projet criminel.

TERRORISTES, ACTEURS SOLITAIRES...

Dans ce contexte, il s'agira essentiellement pour nous de présenter le parcours de quatre terroristes. Deux islamistes, l'un inspiré par Al-Qaïda et l'autre plus proche de l'EI, et deux terroristes d'extrême droite, suprémacistes blancs et ségrégationnistes. Des terroristes du XXI^e siècle, qui ont agi entre 2011 et 2017 en Occident, seuls, et qui correspondent, si l'on devait les regrouper dans une catégorie, à celle des terroristes acteurs ou assaillants solitaires, anciennement désignés sous l'appellation, devenue polémique, surtout en France, de loups solitaires¹.

Par « loup solitaire », on désignait l'action terroriste d'individus isolés ou de très petits groupes (deux ou trois personnes)². Cette stratégie d'action a une longue histoire. Inventée par le néonazi Joseph Tommasi et par William Luther Pierce dans les années soixante-dix, elle fut ensuite prônée par les suprémacistes blancs Louis Beam, Alex Curtis et Tom Metzger³ afin de mieux passer sous le

1. Le chercheur Nicolas Lebourg a retracé l'histoire du concept de loup solitaire et retrouvé l'origine de cette polémique franco-française qui a jeté le discrédit sur une forme de terrorisme pourtant bien réelle et documentée. Nicolas Lebourg, « Le "loup solitaire" n'est jamais loin de la meute », *Slate*, 9 novembre 2017. Quant aux Américains, s'ils ont abandonné l'usage de ce terme, c'est essentiellement pour éviter toute mystification de l'action de ces criminels. Afin de souligner au contraire l'existence parfois erratique de ces terroristes, certains ont proposé de les qualifier de *stray dogs* (chiens errants).

2. Jeffrey Kaplan, "Leaderless Resistance", *Terrorism and Political Violence*, septembre 1997, vol. 9, n° 3, p. 80-95.

3. Voir Nicolas Lebourg, *art. cit.* Joseph Tommasi (1951-1975) est un néonazi, fondateur du National Socialist Liberation Front. Il fut inspiré par William Luther Pierce (1933-2002), suprémaciste et néonazi auteur des *Turner Diaries*. Louis Beam (1946-), membre du KKK, a vulgarisé l'expression *leaderless resistance* (résistance sans leader) dans un essai écrit en 1983 mais publié seulement en 1992 dans le livre *The Seditonist*. Alex Curtis (1975-) est un néonazi américain qui s'est inspiré de l'idée de Louis Beam pour développer sur son site internet toute une réflexion à ce sujet dans la rubrique intitulée « *Lone Wolf Point System* ». Il est l'inventeur de l'expression *lone wolf* (loup solitaire). Tom Metzger (1938-), né à Varsovie, ancien membre du

radar des services de police et de renseignement. La stratégie n'indique nulle part que ledit terroriste solitaire ne peut acheter ses armes à partir de quelque réseau délinquant ou fabriquer ses explosifs en se fournissant en matière première chez d'autres. Aucune kalachnikov ni aucun AR-15¹ ne sont jamais tombés du ciel, même si certains terroristes se disent le bras armé de Dieu. Aucune idéologie extrémiste ne s'est jamais diffusée non plus sans idéologue, et ceux-ci ont transmis leurs pensées dans des médias ou de vive voix à des disciples dont certains peuvent devenir terroristes.

Reste que, d'un point de vue tactique, le terroriste acteur solitaire est largement maître de sa façon d'agir, de la cible qu'il choisit et du temps de son action, dans le cadre prescrit par son idéologie. Reste qu'il peut s'adapter facilement à des changements de situation. Reste que les dégâts qu'il peut faire sont impressionnants, non seulement au vu nombre de victimes mais surtout eu égard à l'ampleur de la terreur que son acte provoque.

C'est compte tenu de ce qui est apparu comme une évolution de la menace en France que notre Code pénal s'est enrichi dès 2014 d'un délit d'entreprise individuel terroriste pour viser « les personnes agissant de leur propre initiative et ne s'appuyant sur aucune structure organisée² ». Cependant, les organisations islamistes comme, avant elles, celles d'extrême droite ont largement compris l'avantage qu'elles pouvaient tirer de l'action d'assaillants solitaires pour terroriser les populations civiles. Non seulement ces organisations encensent les éventuels candidats en leur répétant

KKK, a créé la White Aryan Resistance (WAR) et promu les idées de Curtis sur la stratégie du loup solitaire.

1. L'AR-15 est un fusil d'assaut semi-automatique d'abord créé pour le marché militaire par la firme Colt. C'est lui qui équipe les unités spéciales de la police américaine. Il a été vendu aux civils (dans une version très modifiée) et il est devenu l'arme la plus utilisée par les tueurs de masse aux États-Unis. En octobre 2019, Colt a annoncé arrêter la production pour le marché civil. Une décision purement économique cependant.

2. Article 421-2-1 du Code pénal renforcé par un amendement en 2017.

combien, même seuls, ils valent toute une armée, mais elles fournissent désormais, sur des sites internet, les détails pratiques qui permettent de construire des engins dévastateurs moyennant quelques achats à la quincaillerie du coin.

On peut considérer aujourd'hui que la plupart des terroristes solitaires sont l'*apex* d'une nébuleuse idéologique et d'un environnement, où ils ont trouvé de quoi se motiver et s'aider pour atteindre leur objectif.

... SUR LE DIVAN

À travers une approche psychodynamique, c'est-à-dire se référant à la psychopathologie clinique et à la psychanalyse, nous tenterons de repérer les mécanismes et les processus psychiques qui accompagnent la radicalisation et les passages à l'acte. Mais que vient faire la psychanalyse là-dedans, se demandera peut-être le lecteur. Coucher sur le divan les âmes de ceux qui ont voulu donner la mort ou terroriser des populations civiles, est-ce possible ? Face à des terroristes, que peut cette ascèse bourgeoise consistant à relier nos douleurs et nos émois à nos complexes infantiles ? Voit-on sonner à sa porte des terroristes qui viennent expliquer l'origine de leurs angoisses ou de leur rage ? Non ! Non, parce qu'ils sont morts ou condamnés. Non, parce que beaucoup ne l'auraient pas voulu, même s'ils l'avaient pu, enfermés qu'ils sont dans une logique qui leur rend étrangère cette partie d'eux-mêmes que je propose ici de restituer.

Autopsies psychanalytiques, donc, à la recherche de ce qui, de fatalement humain, a pu faire ces âmes damnées.

C'est une entreprise circonscrite, je le répète, et aussi semée d'embûches. Une entreprise possible, néanmoins, car ces terroristes acteurs solitaires, dont le projet est peu repérable, laissent paradoxalement plus d'éléments personnels leur survivre que les membres des groupes terroristes. Beaucoup d'entre eux écrivent avant de passer à l'action pour

s'expliquer, pour convaincre, pour accuser. Ces éléments constituent autant de lucarnes sur leur fonctionnement psychique.

Si comprendre les processus profonds qui animent nombre de ces terroristes ne pourra pas changer leur destin, s'ils sont morts en bêtes sauvages, ni ramener à la vie ceux qu'ils ont tués, cela a bel et bien son utilité. Utilité pour le citoyen, qui doit pouvoir juger de politiques publiques, et pour les victimes du terrorisme, qui cherchent à comprendre et ne peuvent se contenter d'un mépris ou d'une colère.

C'est pourquoi les monographies de terroristes, trop rares et auxquelles peu de place est faite dans les journaux scientifiques spécialisés, sont paradoxalement plébiscitées par les acteurs de terrain, psychologues et travailleurs sociaux, magistrats et avocats, policiers et militaires, comme le rappelait récemment un rapport du RUSI¹ :

Dans le but d'accroître notre connaissance de possibles combinaisons de facteurs, il est recommandé de développer les biographies anonymes de terroristes acteurs solitaires et de les utiliser dans les formations des acteurs de terrain².

Dans cette perspective, les hypothèses dont je vais livrer ici les éléments n'ont pour objectif que de favoriser un débat fructueux, dût-il être animé et contradictoire.

1. Le RUSI (Royal United Services Institute) est un *think tank* britannique indépendant fondé en 1831. Il offre des recherches et des discussions sur les questions de sécurité et de défense.

2. Jeanine de Roy van Zuijdewijn, Edwin Bakker, "Lone-Actor Terrorism: Policy. Paper 1: Personal Characteristics of Lone-Actor Terrorists", *RUSI Publications*, 29 février 2016, p. 4. Remarquons ici que, pour les terroristes qui ont défrayé la chronique, l'anonymat peut en réalité paraître plus problématique et pernicieux que judicieux. J'y reviendrai en conclusion de cet ouvrage.